

Festival Grandes Heures Nature



Le festival sportif du Grand Besançon revient pour une nouvelle édition qui aura lieu les 14, 15 et 16 juin prochains.

Au programme de nombreuses activités ouvertes à tous, petit focus sur deux d'entre elles :



L'Ekiden : un marathon couru en équipe de 6 compétiteurs, l'épreuve, relevée mais, aura lieu le vendredi 14 juin au soir.

La randonnée gourmande : le dimanche 16 juin, d'une durée d'environ 4 heures, ce sont environ 12 km qui attendent les courageux marcheurs qui allieront parcours de randonnée et dégustation de produits régionaux. Elle commencera à Larnod et Beure a la chance de faire partie de l'itinéraire et même d'être la première étape de dégustation qui aura lieu salle Henri Bertrand. Le plat sera même proposé à la Citaldelle !

Toutes les informations sur : <https://www.grandes-heures-nature.fr/>

Quelques dates à retenir

- 23 mars :** Stretch Gym : soirée dansante à la salle polyvalente
- 29 mars :** Castors Juniors : soirée jeux à la salle polyvalente
- 30/31 mars :** Doubs Libération US44 : Rétropolis à Micropolis
- 1^{er} avril :** Comité des Fêtes : chasse aux oeufs
- 6 avril :** ACCA : repas de chasse à la salle polyvalente
- 14 avril :** Doubs Libération US44 : bourse militaria—Micropolis
- 28 avril :** Anciens Combattants : journée des Déportés à Arguel
- 8 mai :** Anciens combattants : cérémonie à Pugey et aviateurs à Fontain
- 8 mai :** Musée Lucien Roy : ouverture exceptionnelle toute la journée Gratuit pour les Beurots
- 12 mai :** Doubs Libération US 44 : journée entretien des véhicules

Panneau Pocket



La commune met à disposition gratuitement l'application pour smartphone. Informations municipales et associatives publiées régulièrement.

Page Facebook



En complément du site internet de la commune, vous pouvez suivre les informations de la commune sur la page Facebook officielle.

Site internet communal

Vous pouvez consulter les différentes publications communales sur notre site internet :

<https://www.beure.fr/>



Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :



Les mercredis de 10h à 11h
Les jeudis 17h30 à 18h30
Les samedis de 11h à 12h

Dématérialisation

Pour rappel, vous pouvez choisir de recevoir nos bulletins communaux par mail à la place des versions papiers.

Pour cela, communiquez-nous votre nom, prénom, adresse postale et adresse mail.

BEURE MAG



Opération Brioches 2024



Comme chaque année, le CCAS de Beure est partenaire de l'Adapei du Doubs dans le cadre de l'opération Brioches.

Les bénévoles de la commune feront campagne aux domiciles des habitants du 10 au 14 avril prochain.

Pour rappel, cette opération a pour objectif de collecter des fonds pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

L'achat de brioches n'est en aucun cas obligatoire mais chaque geste sera fortement apprécié.

FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



Afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, la commune de Beure a procédé à l'installation de pièges ; l'objectif est de capturer les reines avant qu'elles ne commencent à créer leur propre colonie.

Au printemps, lorsque les températures commencent à atteindre environ 15 degrés maximum, les reines frelons asiatiques sortent de leur hibernation pour former ce qu'on appelle un **nid primaire**.



Pour donner un ordre de grandeur, ce nid peut tenir dans la main d'une personne adulte.

La reine est alors seule et va commencer à y créer sa colonie qui mettra environ 6 semaines à naître.

Le frelon asiatique est une espèce invasive et très dangereuse pour la biodiversité, elle est notamment un prédateur féroce pour les abeilles qui sont essentielles pour le développement de la flore locale.

Pour éviter une explosion du nombre de frelons asiatiques, une solution constitue au piégeage des reines avant qu'elles ne constituent leur colonie.

Une dizaine de pièges a été répartie sur la commune, en particulier aux zones qui ont été touchées par un nid l'an passé.

A titre d'exemple, ce sont pas moins de cinq nids qui ont été détruits à moins de 100 mètres du pont de Beure en 2023.



Vous pouvez contribuer à la lutte contre cette espèce invasive en installant des pièges sur votre propriété. Un schéma est disponible sur le site internet de la commune.

Nous vous remercions de nous signaler la présence de frelon en cas de détection. Si un nid est sur votre propriété privée, il vous revient de le détruire par sécurité pour vous et les habitants.

MAIRIE DE BEURE

45, rue de Besançon
25720 BEURE
beure.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture (période COVID-19) :
Du lundi au vendredi de 9h à 11h

TEL : 03 81 52 61 30
FAX : 03 81 51 55 53
www.beure.fr



Rédaction et impression : commune de BEURE
Ne pas jeter sur la voie publique

Comptes communaux 2023

	Budget	Réalisé
Charges courantes	364 900,00 €	345 270,55 €
Charges de personnel	263 000,00 €	259 642,35 €
Atténuations de produits	5 500,00 €	4 759,00 €
Autres charges gestion courante	83 386,92 €	72 641,94 €
Intérêts d'emprunts	61 000,00 €	60 499,14 €
Titres annulés	500,00 €	470,49 €
Amortissements	54 000,00 €	53 861,87 €
Virement en Investissement	189 602,38 €	0,00 €
Total dépenses de fonctionnement	1 021 889,30 €	797 145,34 €
Excédent antérieur	210 110,50 €	0,00 €
Remb. Absences personnel	5 500,00 €	15 254,24 €
Produits de services	52 312,00 €	39 022,13 €
Impôts et taxes	692 382,00 €	712 286,93 €
Dotations	67 813,00 €	75 690,61 €
Loyers	160 005,00 €	150 260,04 €
Amortissements	47 116,19 €	47 116,18 €
Total recettes de fonctionnement	1 235 238,69 €	1 039 630,13 €
Déficit antérieur	433 072,14 €	0,00 €
Emprunts et cautions	122 100,00 €	119 068,61 €
Études	10 000,00 €	948,00 €
Investissements corporels	113 000,00 €	59 053,56 €
Attributions versées à Gbm	53 116,19 €	47 116,19 €
Amortissements	47 116,19 €	47 116,18 €
Total dépenses d'investissement	778 404,52 €	273 302,54 €
Subventions	2 000,00 €	776,00 €
Cautions	5 000,00 €	2 943,93 €
Dotations	57 730,00 €	58 598,16 €
Report excédent de fonct.	470 072,14 €	470 072,14 €
Virement provenant du fonct.	189 602,38 €	0,00 €
Amortissement	54 000,00 €	53 861,87 €
Total recettes d'investissement	778 404,52 €	586 252,10 €

Résultat Fonctionnement 2023	242 484,79 €
Résultat Fonctionnement cumulé	452 595,29 €
Résultat Investissement 2023	312 949,56 €
Résultat Investissement Cumulé	-120 122,58 €

Pour simplifier l'organisation comptable et administrative, le budget Ccas a été dissout et intégré au budget principal au 1^{er} janvier 2024.

Une analyse complète des comptes communaux sera diffusée lors du bulletin de juillet 2024.

Fin de saison de chasse

Saison terminée officiellement depuis le 29 février 2024.

Horaires jardinage / bricolage

Les bruits de moteurs thermiques ou électriques sont autorisés aux horaires suivants : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30 Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Âges et Vie

Trois chambres sont actuellement disponibles dans la structure de Beure.

Des visites sont possibles en prenant rendez-vous au 07.56.02.23.52 ou par mail à



coloc.beure@agesetvie.org

Relais assistantes maternelles

Géré par l'association Familles Rurales, le relais organise des animations à destination des enfants et des parents sur les communes du Grand Besançon.

Jeudi 28 mars à Beure salle polyvalente : Buzz en son !

Toutes les informations sur :

<https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte/42/relais-petite-enfance-des-petits-voyageurs>



LES COPAINS D'ABORD La vie de Château en Sologne

Quarante et un(e) copins(es) se sont retrouvés pour la deuxième fois cette année 2023. Cette fois, c'est dans le magnifique domaine de la Sauldre à La Ferté - Imbault que nous avons posé nos valises pour quatre jours. La première journée fut consacrée à la visite du domaine et du village avec son imposant château de briques qui est une ancienne forteresse du moyen-âge reconstruite à la renaissance. L'après midi direction les bords de Loire avec la visite des caves des Roches et ses champignonnières à Bourré dans le Loir et Cher. C'est là qu'était extrait la pierre blanche de Tuffeau ou Bourré pour la construction des nombreux châteaux de la Loire. La visite phare de notre séjour fut la visite du zoo de Beauval. Classé dans les cinq plus beaux zoos du monde, il est le seul en France où l'on peut admirer l'animal le plus précieux, le " Panda ". Le lendemain matin, pour terminer notre périple, une promenade en bateau sur le canal de Briare et emprunter l'exceptionnel et majestueux Pont-canal qui surplombe la Loire. Construit sous Henri IV, après quarante ans de travaux il a été ouvert à la navigation en 1642. Il est l'un des monuments préférés des Français. L'après midi la visite du très intéressant Musée des deux Marines, et pour finir cette journée bien remplie un petit tour à la faïencerie de Gien (pas pour toutes les bourses). Déjà le départ et fini la vie de château. Après la monotone traversée de la Beauce, un arrêt repas fort apprécié à Auxerre. La relève n'étant pas assurée, c'est peut-être le dernier voyage des Copains d'Abord

Encore une fois bravo et merci à Georges et toute son équipe.

Élections européennes 2024

Elles auront lieu le 9 juin prochain. Les personnes non inscrites sur la liste électorale de Beure ont jusqu'au vendredi 3 mai inclus afin de s'inscrire ; pour cela, un dossier est à déposer en mairie de Beure ou à compléter sur le site service-public.fr.

Musée Lucien Roy

Le musée de Beure est ouvert :

Le mercredi de 14h à 18h

Le samedi de 14h à 18h

Flèche Bisontine

Une toute nouvelle course cycliste passera sur la commune le dimanche 21 avril. Les organisateurs recherchent 4 signaleurs sur la commune pour assurer la sécurité des coureurs.

Créneaux de 9h30 à 12h

Inscription : <https://event.recrewteer.com/v2/organization/1718/event/3183/frm/1693>

Trail des Forts

La traditionnelle épreuve de trail passera encore sur Beure cette année ; les courageux coureurs auront 60 km à parcourir le samedi 11 mai et passeront sur notre village entre 14h et 17h.

Vous pourrez notamment les apercevoir rue de la Cascade et chemin de Maillot ; ils prendront direction de la Chapelle des Buis par la forêt pour rejoindre Besançon.

Merci de respecter la sécurité qui sera mise en place à cette occasion et n'hésitez pas à venir nombreux encourager ces sportifs.

Obligation de déclaration des logements touristiques

Les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes sont soumis à déclaration auprès de la mairie.

Pour cela, vous devez remplir le formulaire cerfa n°14004 et nous le transmettre.

Cette déclaration est obligatoire et son non respect peut vous exposer à une amende de l'administration.

Cette activité est également soumise à la taxe de séjour qui est gérée directement par Grand Besançon Métropole.